

03/020 du 15/7/1983

G.M.B./D.J.-88-87-82.-
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL A
L'AGRICULTURE ET A L'ELEVAGE

DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

RECTIFICATIF N° /MAE/SGAE/DAAF
au Décret n° 82/474/MAE/SGAE/DAAF/du 27.5.82 portant
Promotion au titre de l'année 1981 des Fonc-
tionnaires des Cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture-Elevage-Genie-Rural).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISLS :

Au lieu de :

A/ Agriculture-Ingenieur d'Agriculture

D.F.P.

Au 4° échelon

- DIANKOUANGAMA Jean pc du 24.4.81 en service à Brazzaville

L I R E

A/ Agriculture-Ingenieur d'Agriculture

D.B.

Au 6° échelon

- DIANKOUANGAMA Jean pc du 26.4.81 en service à Brazzaville.

Le reste sans changement.

D.C.F.

BRAZZAVILLE, le 15 Juillet 1983

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture et
de l'Elevage,

Marius KOUAMEBINGA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIOMA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC	1	D.C.F.	1	D.A.A.F.	4
DGTFP/DFF	2	N.A.E.	1	SGCM/BC	2
D.B.	3	S.G.A.E.	1	INTERESSE	1
				DOSSIER	3